France : économies sur les femmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-276565

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

France : économies sur les femmes

Interruptions volontaires de grossesse : le gouvernement annonce qu'il « reporte » à plus tard le remboursement du 75 % des frais d'IVG, qu'on espérait entrer en vigueur en septembre. Raison : réaliser une économie — proportionnellement assez petite — sur le budget largement déficitaire de la sécurité sociale. Les femmes se demandent s'il s'agit d'un exemple de la discrimination habituelle à leur égard en période de récession, ou d'une politique nataliste ? Devant la levée de boucliers qu'a provoquée l'annonce de ce report, le ministère a cherché à en minimiser la portée, il a annoncé des consultations. Le nombre des IVG est en progression : 170 000 en 1980, 180 000 en 1981. Et probablement 250 000 si l'on compte les IVG clandestines.

Prostitution : deux proxénètes notoires du célèbre quartier de Pigalle ont été arrêtés, après avoir, semble-t-il, été longtemps protégés par la police parisienne et par des personnalités politiques de haut niveau. Première brèche dans le marché français de la prostitution, dont on estime le chiffre d'affaires à quelque trois milliards de francs suisses par an.

URSS : Marche pour la paix

Quelque 300 femmes et hommes, originaires des pays scandinaves, ont traversé la Russie en train, mais ont été autorisés à s'arrêter dans quelques villes pour y marcher pour la paix. Voyage programmé en détail à l'avance avec les autorités soviétiques. Pas de possibilité de prendre contact, comme désiré, avec les adhérents russes du mouvement, qui avaient été mis préventivement à l'ombre pour quinze jours. L'impression personnelle que je retire des articles envoyés de Moscou à la NZZ : les mots de paix et de liberté diffèrent de sens selon le contexte politique et idéologique ; lorsqu'on les emploie, il faudrait toujours pouvoir donner une référence qui permette d'en préciser le contenu.

Les « réserves » du Liechtenstein

Le Parlement a décidé de ratifier la Convention européenne des droits de l'homme, en faisant cinq réserves, dont l'une concerne l'absence de suffrage féminin. Cette discrimination risque ainsi d'être consolidée pour longtemps. Les femmes du Liechtenstein perdent une arme que les féministes suisses, dans une situation analogue, avaient brandie avec succès sous forme d'une manifestation spectaculaire à Berne le 1er mars 1969. La résolution adoptée alors se terminait avec ces mots : « Le Conseil fédéral prétend signer la Convention des droits de l'homme malgré ces discriminations qui les contredisent. C'est faire aux victimes de celles-ci, et aux femmes suisses en particulier, une injure qu'elles refusent d'accepter ».* Quatre jours plus tard, le Conseil fédéral promettait de préparer aussi rapidement que possible une votation fédérale sur l'égalité politique de la femme (7 février 1971).

* voir « Du féminisme à l'égalité politique », S. Woodtli, chez Payot.

Etats-Unis : l'ERA n'a pas passé

« Nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre ! », ont crânement déclaré les féministes lorsqu'un vote, à quelques voix près, au Parlement de l'Etat d'Illinois, a fait capoter le projet d'amendement constitutionnel sur l'égalité des droits entre hommes et femmes (Equal Rights Amendment ERA). C'était le 30 juin.

Pourquoi cet échec alors que l'ERA avait été accepté d'enthousiasme par le Congrès en 1972, puis ratifié par trente Etats en l'espace d'un an ? Ce n'est pas que ses défenseurs n'aient activement travaillé pendant ces années, ni mis les bouchées doubles les derniers mois. Ce n'est pas non plus que l'ERA ait été révolutionnaire, ni que l'égalité des sexes ne reste une idée populaire. D'après les analyses faites au lendemain du 30 juin, on peut relever principalement les raisons suivantes : l'ERA a été victime du retournement politique général qui a porté au pouvoir les conservateurs avec Reagan. Il a été victime aussi des excès d'un certain féminisme, qui a provoqué un « backlash » (contrecourant) et braqué bon nombre de femmes « moyennes », en principe favorables à l'égalité des salaires et des droits, mais qui ne tenaient ni à fustiger les hommes ni à remettre en question les rapports conjugaux entre hommes et femmes. Certains excès ont fait assimiler la lutte pour l'ERA à la défense du lesbianisme et de l'amour libre, à l'éclatement de la famille.

Le mouvement féministe se remet en question, et Betty Friedan elle-même qui l'a animé, exprimé et incarné plus que personne, cherche aujourd'hui une solution, non plus entre faire carrière ou avoir des enfants, mais dans la possibilité pour la femme d'avoir à la fois une carrière indépendante et des enfants. On se demande aussi si le féminisme est un luxe que pouvait s'accorder une société de surabondance, alors qu'actuellement pour beaucoup de gens la question fondamentale est celle de survivre dans une réalité difficile.

Mais déjà, les défenseurs de l'ERA repensent leur stratégie. L'organisation nationale des femmes NOW, fondée par B. Friedan, va s'efforcer de mieux faire passer son message en l'adaptant à la mentalité d'aujourd'hui et aux aspirations des femmes « moyennes » : conquêtes économiques, sociales et juridiques raisonnables plutôt que compétition entre les sexes. NOW espère devenir ainsi une organisation de masse, avec un million de membres au lieu des 180 000 adhérents actuels. NOW veut passer à l'attaque sur le plan judiciaire contre les entreprises qui pratiquent la discrimination contre les femmes. Mais surtout, on veut maintenant agir sur le plan politique, en tentant de créer un « pouvoir féminin » dans le cadre du parti démocrate : avec des élections législatives en 1983 et présidentielles en 1984, NOW estime que deux femmes sur trois pourraient voter contre Reagan, qui, ainsi que sa femme, a fait savoir indirectement qu'il était « cent pour cent anti-ERA ».



Perle Bugnion-Secretan